



15ème législature

Question N° : 19632	De M. Pierre Morel-À-L'Huissier (UDI, Agir et Indépendants - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse >Traçabilité des miels - Protection de la filière apicole	Analyse > Traçabilité des miels - Protection de la filière apicole.
Question publiée au JO le : 21/05/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 01/10/2019 Date de renouvellement : 14/01/2020 Date de renouvellement : 13/10/2020 Date de renouvellement : 19/01/2021 Date de renouvellement : 03/08/2021 Date de renouvellement : 16/11/2021 Date de renouvellement : 12/04/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la traçabilité des miels. La nécessité de lutter contre la fraude est partagée par tous les acteurs du secteur, grâce notamment à une information claire et exhaustive à destination des consommateurs. À l'heure actuelle, il est parfois compliqué de trouver la provenance du miel, celle-ci n'étant pas clairement marquée sur les pots. La hausse très importante des importations de miel en provenance de Chine menace durement les apiculteurs français, alors même que ce même pays restreint les importations en provenance de l'Union européenne, tout en bénéficiant de conditions de production nettement moins exigeantes que le miel français. Au-delà de la seule question économique, déjà majeure en elle-même, il s'agit également de protéger les apiculteurs et leurs abeilles et, avec eux, la biodiversité du pays et la qualité des paysages - le rôle irremplaçable des abeilles en matière de pollinisation n'étant plus à prouver. Il souhaite donc lui demander quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour, d'une part, protéger une filière française d'excellence et, d'autre part, contribuer à la sauvegarde de la biodiversité.